

Le fait de cette démission du curé de Chagny avait beaucoup impressionné l'abbé de Musy. Bien qu'il ne se sentit menacé, pour ses débuts dans le sacerdoce actif, que d'un simple vicariat ou de la modeste cure d'un village, il s'effrayait cependant, et se disait, non sans justesse, que celui qui n'a jamais manié une rame peut aussi bien échouer sa barque contre le tronc d'arbre d'un petit étang que sur les récifs d'un grand lac.

Mgr Perraud, évêque d'Autun, connaissait ces dispositions, ces humbles désirs et ces vœux.

XXXVII.

Sur la fin de Septembre, le vendredi 25, M. l'abbé de Musy fut mandé à l'évêché. Il sortit très ému et presque bouleversé de son entretien avec Sa Grandeur.

Que s'était-il donc passé ? Une lettre de l'Évêque, datée du surlendemain, et adressée au prêtre guéri, va vous l'apprendre.

“ Evêché d'Autun, le 27 Septembre 1874.

“ CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

“ Je me suis acquitté, on ne peut plus consciencieusement, de la promesse que je vous ai faite vendredi. J'ai répété au Conseil, sans en rien retrancher ou affaiblir, les objections que vous m'avez présentées : et, bien qu'à mon corps défendant, je me suis constitué l'avocat de votre cause. Mais je l'ai perdue, et les membres du conseil épiscopal, plus aptes que moi à juger cette question ont déclaré que M. l'abbé de Musy, dont ils savent toute la filiale obéissance à son évêque, devait incliner la tête et plier les épaules.

“ Nous comptons donc lui confier la paroisse de Chagny, et nous aurons soin de le faire seconder par un bon vicaire.

“ Si je vous fais de la peine en insistant, mon cher abbé, vous voudrez bien me pardonner ; et Notre-Dame de Lourdes saura bien, je l'espère, justifier le choix que nous avons fait.

“ Veuillez agréer tous mes dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

“ † ADOLPHE-LOUIS, *Evêque d'Autun.*”